



### EN BREF :

- Mouche du chou : ponte variable selon les régions.
- Chenilles défoliatrices : bon contrôle de ces insectes.
- Puceron : traitements nécessaires à certains endroits.
- Thrips : augmentation des populations.
- Cécidomyie du chou-fleur : toujours active.
- Taches alternariennes : application justifiée de fongicide dans quelques cas.
- Nouveaux cas de nervation noire, de moucheture bactérienne et de pourriture molle bactérienne.

## MOUCHE DU CHOU

La semaine dernière, il y a eu application d'insecticides contre la mouche du chou dans certains champs de crucifères à racine tubéreuse et de jeunes crucifères de Lanaudière. Cette semaine, il y a une diminution de la ponte dans ce secteur. Dans la région de Québec, la ponte de la mouche du chou est de faible à modérée. Des traitements peuvent donc être nécessaires à certains endroits selon le type de culture et son stade phénologique. N'hésitez pas à consulter vos conseillers horticoles pour obtenir plus d'information quant à la pertinence d'intervenir en fonction de votre situation !

## CHENILLES DÉFOLIATRICES

Les traitements faits contre les chenilles défoliatrices semblent efficaces. Un peu partout au Québec, on rapporte que le contrôle de ces insectes est bon. Les populations sont moins importantes que la semaine passée. Toutefois, la fausse-teigne des crucifères est encore la chenille la plus présente dans les champs, particulièrement ceux où il n'y a pas eu d'intervention. La ponte de la piéride du chou s'intensifie légèrement. Les populations de fausses-arpenteuses du chou sont toujours assez faibles. Lors de votre choix d'insecticide, tenez compte des ravageurs présents afin d'utiliser un produit efficace. La liste de ces produits est disponible dans le bulletin d'information **No 01** (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/b01cru04.pdf>) du 16 juin dernier. Référez-vous aux étiquettes respectives des insecticides pour plus de détails.

## PUCERON

Dans toutes les régions du Québec, dans la plupart des crucifères, il y a une augmentation des populations de pucerons. Dans certains champs de rutabagas, la présence de ce ravageur est si importante qu'elle justifie l'application d'insecticides, comme le diazinon, l'endosulfan et le malathion. Comme nous le mentionnions dans l'avertissement précédent, il n'y a pas de seuil d'intervention reconnu au Québec pour

les pucerons dans les crucifères. Le type de culture, son stade de développement, sa commercialisation, le nombre et l'espèce de pucerons présents nous permettent de juger de la pertinence d'intervenir contre les pucerons. Vous pouvez toujours compter sur vos conseillers horticoles pour vous aider dans votre évaluation !

## THRIPS

Des collaborateurs de la Montérégie et de Lanaudière nous informent de l'observation de plus en plus fréquente de thrips dans les brocolis, les choux chinois et plus particulièrement, dans les choux. Nous n'avons pas de mention de présence de ce ravageur pour les autres régions. La vigilance s'impose puisque la coupe du foin et le mûrissement des céréales vont faire migrer les thrips vers des cultures plus appétissantes.

Souvenez-vous que les thrips sont reconnus pour faire des dommages dans la culture du chou. Ils laissent des cicatrices en forme de petites excroissances verruqueuses sur les feuilles endommagées, et ce, même durant l'entreposage. De plus, les blessures occasionnées par les thrips sont des portes d'entrée pour les maladies. Lors de la pomaison des choux, les thrips migrent entre les feuilles les plus serrées. Une fois les thrips logés entre les feuilles des pommes de chou, le dépistage devient plus difficile. Les traitements sont peu efficaces, voire inutiles.

Surveillez la présence de ce ravageur dans vos champs de chou. Dépistez vos champs 2 fois par semaine. Portez une attention particulière aux plants situés dans les bordures de champ. Parmi les quelques seuils d'intervention développés pour les thrips, l'Université Cornell de l'État de New York propose d'intervenir lorsque 20 % des plants de chou dépistés sont porteurs de cet insecte. Pour chaque champ, sur l'ensemble de la superficie, le dépistage doit être effectué au hasard sur 20 plants (10 sites de 2 plants) pour une superficie de 2 hectares et moins ou sur 40 plants (10 sites de 4 plants) si la superficie se situe entre 2 et 10 hectares. Pour chaque 2 hectares supplémentaires, 4 plants additionnels doivent être examinés par site. Puisque chaque cultivar de chou a un niveau de susceptibilité différent, le dépistage devrait se faire séparément pour chaque cultivar.

La liste des insecticides homologués selon les cultures a été présentée dans le bulletin d'information **No 01** (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/b01cru04.pdf>) du 16 juin 2004. Pour obtenir plus de détails sur la description des thrips, leur biologie, les dommages causés, leur dépistage et les méthodes de contrôle, nous vous invitons à consulter le bulletin d'information crucifères **No 02** (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf03/b02cru03.pdf>) du 23 juin 2003.

## CÉCIDOMYIE DU CHOU-FLEUR

Dans la parcelle expérimentale (site reconnu infesté en 2003) de brocolis sur l'Île de Laval, la cécidomyie du chou-fleur est toujours active. Les traitements insecticides avec les deux produits homologués, MATADOR et ASSAIL, sont recommandés dans les champs de crucifères situés en zone infestée telle l'Île de Laval. L'avertissement **No 02** (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a02cru04.pdf>) du 21 mai dernier, donne plus de renseignements sur ce ravageur et la stratégie d'intervention. Le MATADOR 120 EC (lambda-cyhalothrine) agit sur les adultes. Le ASSAIL 70 WP (acétamipride) (homologation temporaire jusqu'au 31 décembre 2004) agit sur les larves. Référez-vous aux étiquettes pour connaître les cultures de crucifères où les applications sont permises. Prenez connaissance de toutes les informations pertinentes (dose, etc.) pour bien utiliser ces insecticides.



## TACHES ALTERNARIENNES

Les taches alternariennes ont progressé passablement dans certains champs de choux d'entreposage, de choux, choux-fleurs, choux chinois et choux de Bruxelles. Ils seront bientôt récoltés dans les régions de Lanaudière, des Basses-Laurentides et de Québec. Comme les taches alternariennes peuvent affecter le feuillage de plusieurs cultures de crucifères, s'étendre sur les parties commercialisables des plants, (pommes et inflorescences), intervenez dès l'apparition des premiers signes de cette maladie. Des traitements fongicides sont donc effectués dans les cultures atteintes. Consultez le bulletin d'information **No 01** (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/b01cru04.pdf>) du 16 juin 2004. La liste des fongicides homologués contre les taches alternariennes, dans les différentes cultures de crucifères, y est présentée. Les étiquettes vous informent sur les répétitions de traitement à effectuer.

## MALADIES BACTÉRIENNES

Cette semaine, de la nervation noire et de la moucheture bactérienne se sont manifestées sur des choux d'été de la Montérégie-Ouest. Dans la région de Québec, de la moucheture bactérienne sur des rutabagas et de la pourriture molle bactérienne sur des têtes de brocolis et de choux-fleurs récoltées ont été signalées. Enfin, de nouveaux cas de nervation noire sur des choux-fleurs et de la pourriture molle bactérienne sur des têtes de brocolis récoltées dans Lanaudière ont été rapportés. Ces trois maladies bactériennes se développent plus rapidement par temps chaud et humide. Lorsque vos champs sont atteints, suivez rigoureusement les mesures préventives pour limiter leur propagation telles que décrites dans le dernier avertissement (Avertissement **No 11** (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a11cru04.pdf>)).

Texte rédigé par :

Mélissa Gagnon, agronome, Agro-Production Lanaudière inc.

Collaboration :

Danielle Roy, agronome, Direction régionale Montréal-Laval-Lanaudière, MAPAQ

### LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Mélissa Gagnon, agronome  
Avertisseuse crucifères  
Agro-Production Lanaudière inc.  
741-A, rue Principale, St-Liguori (Québec) J0K 2X0  
Téléphone : (450) 756-8183 - Télécopieur : (450) 756-0874  
Courriel : [apl@pandore.qc.ca](mailto:apl@pandore.qc.ca)

Édition et mise en page : Danielle Bernier, agronome-malherbologiste et Sara Dufour, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*  
*Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 12 – crucifères – 29 juillet 2004*

